

Le Courrier du

SNALC Créteil

Trimestriel

N° 41

Mars 2004

UN J.T. COMME LES AUTRES ...

Je regarde " le 13 Heures " , à moins que ce ne soit " le 20 Heures " .
Je suis sur TF 1, à moins que ce ne soit FR 2 ou FR 3 ...

Trente minutes plus tôt, j'ai été mis en appétit par une émission-jeu sur le thème : si vous tombiez amoureux(-euse) de votre belle-mère (beau-père), que feriez-vous ? PAS-SION-NANT !

Puis trois minutes de pub : humour, délicatesse, esthétisme ... un vrai régal. Puis la météo : tristounette, mais pas le temps de déprimer puisque je bénéficie à nouveau de trois minutes de pub (voir ci-dessus ...). Et enfin, le voici, le voilà : LE J.T.

Sourire du présentateur - tiens sa cravate n'est pas terrible ...

Au menu du jour : les résultats sportifs du week-end - aahh !, un accident de remonte-pente - sniff !, les bouchons routiers - tutt ! tutt !, puis une incursion télévisuelle chez des loubards-qui-ont-la-haine, - attention " certaines images pourraient choquer les plus jeunes " , je ne suis plus jeune donc rien à craindre.

Plus - j'allais oublier - des nouvelles d' une guerre lointaine - pas plus de quinze morts aujourd'hui, la routine, passons vite ...

A chaque reportage, et quel que soit le sujet, on " *interviewe* " madame Michu, qui passait par là, ou monsieur Michu, à l'évidence un homme d'expérience, ou les petits Michu, si cools et si sympas. GE-NIAL ! C'est comme si, par Michu interposés, je vivais les événements " en temps réel " ...

Mais les meilleures choses ont une fin - la cravate du présentateur est franchement et définitivement moche !

Heureusement on me ressert la pub, la météo, la pub, l'état des routes, la pub, la pollution de l'air, la pub ...

Au fond, i'zont bien fait, rue de Grenelle, d'exterminer le grec et le latin, de réduire à deux heures la dose hebdomadaire de langues vivantes, enfin de celles qui sont encore un peu en vie, en attendant de venir à bout des " petites " langues comme ... l'allemand !!!, de " revoir " les programmes de philo, d'autoriser les calculatrices, d'appeler les z'intervenants z'extérieurs des disciplines artistiques ...

Des fois que nous aurions persisté à vouloir former des inadaptes au monde contemporain ?

Gérard TAFFIN

Le Courrier du SNALC Créteil
1, rue Augereau - Bât. A 2 - 77000 MELUN
CPPAP n° 4034 D 73 S ISSN 1256 - 6616

Dispensé de timbrage MELUN COIS

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 01/04/2004

75 / 54 / 075 0

OS IdF2 - 77

M. NORBERT REBMANN
19 CHEMIN DE CHELLES
77410 CLAYE SOUILLY
CLAYE SOUILLY CC T1

Éditorial	p. 1
Hors Classe des Agrégés	p. 2
Vacances 2004	p. 2
Le SNALC à votre service	p. 2
Accès au corps des Agrégés	p. 2
Avancement des Certifiés	p. 3
Notation des Agrégés	p. 3
Mutations, les cas médicaux	p. 3
Adhésions et cotisations	p. 4
Promotion échelons Certifiés	p. 4

Directeur de publication

Jean-Claude GOUY
2, allée des Souches Vertes
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Imprimeur

Imprimerie Couturier
29, rue Jean-Jaurès
77410 CLAYE-SOUILLY

HORS CLASSE DES AGREGES

La Commission Paritaire Académique s'est tenue le 27 janvier, pour vérifier les barèmes des candidats 2004 proposés par Créteil : soit **600** candidatures, *moins 59*, en baisse notable par rapport à l'an dernier. Plus 17 candidats proposés hors barème par le recteur.

Rappelons que l'an dernier notre académie avait donc proposé 659 candidats, mais que seuls **97** d'entre eux avaient été en définitive effectivement promus par la Commission Nationale, dont 6 hors barème.

A noter que les promotions de cette année seront hélas exclusivement le fait des départs en retraite, sans la moindre création supplémentaire au budget.

Quelques rappels, si vous êtes candidat(e) à cette hors classe :

- d'une part les 5 points d'échelon ne comptent qu'à partir du 7^{ème} échelon, soit 25 points à l'échelon 11, et non 55 points comme certains le croient,
- d'autre part il est impératif de joindre *chaque année* une photocopie de tous les titres et diplômes ouvrant droit à bonification. En particulier les titulaires d'une thèse (20 points désormais, au lieu de 10, mais non cumulables avec le DEA) doivent en joindre le justificatif.

Sur le fond, le SNALC se félicite de l'existence d'un barème, garantie de transparence et d'équité, mais continue :

- à contester l'existence du " hors barème ", le plus souvent utilisé pour avantager des personnes dont les qualités ne s'expriment plus en présence d'élèves, et ce au détriment des autres collègues, dont ils prennent le quota, alors que l'application du barème ne leur serait pas forcément défavorable,
- à contester les bonifications accordées pour exercice en ZEP, également au détriment des autres collègues, alors qu'une indemnité plus significative et des allègements de service seraient plus appropriés,
- à demander qu'au-delà des seuls candidats à la hors classe, les rectorats recensent directement l'ensemble des promouvables possibles,
- à protester contre les retards et contre les difficultés d'inspection, qui pénalisent de nombreux collègues.

Loïc VATIN, Commissaire Paritaire Académique Agrégé

VACANCES 2004

Printemps	10 avril - 26 avril
Été	30 juin
Préentré	1er septembre
Rentrée	2 septembre
Toussaint	23 octobre - 4 nov
Noël	18 déc - 3 janvier

Départ en vacances
le jour indiqué, après la classe
Retour de vacances
le matin du jour indiqué

LE SNALC CRETEIL A VOTRE SERVICE

Président Gérard TAFFIN
tél./fax 01.64.37.20.02.

☐ snalc-creteil@wanadoo.fr

Trésorier Loïc VATIN
93, av. Mendès France,
94880 Noiseau
CCP La Source 34 429 20 V

Contacts Mutations
Jean-Claude GOUY
tél. 01.47.70.00.55. (journée)
☐ snalc-creteil@wanadoo.fr
Loïc VATIN
tél./fax 01.49.82.36.31.
☐ lvatin@wanadoo.fr
Geoffroy MOREL
tél. 06.80.43.39.55.



REPAS AMICAL SNALC MARDI 4 MAI ...

Comme chaque année nous vous proposons de nous retrouver pour un repas amical de détente **mardi 4 mai**, à partir de 19 h 30, **Chez Léon**, 30 rue du Faubourg Montmartre, M° Grands Boulevards *couscous, tagine, grillade, poisson, ou autre, au choix de chacun*

chez Léon

SPECIALITES ORIENTALES

Son apéritif avec Kémia
Couscous Royal, Tagines
Poissons et Grillades

REPAS D'AFFAIRES
SALLE POUR BANQUETS

30, rue du Faubourg-Montmartre
75009 Paris - Tél. 01 45 23 01 72

NOM : PRENOM :
Adresse :
Inscription pour le repas du 4 mai Nombre de personnes :

Coupon à renvoyer au plus tard pour le vendredi 30 avril à
Gérard TAFFIN, 1 rue Augereau, bâtiment A 2, 77000 Melun
accompagné d'un chèque de 20 euros par personne

ACCES AU CORPS DES AGREGES

Cette année la Commission Paritaire du 19 janvier a proposé 128 candidats Certifiés, PLP, Professeurs d'EPS, pour Créteil. Avec, au final, au plan national, seulement 24 collègues promus. Deux de moins que les 26 de l'an dernier ...

Chiffre d'autant plus faible, qu'il faut s'attendre dès les prochaines années à une chute de ces promotions à ... une vingtaine seulement de collègues !

Le nombre de promotions dépend en effet directement du nombre d'agrégés par concours titularisés ... La baisse drastique du nombre de postes aux concours va ainsi doublement pénaliser non seulement les Certifiés candidats à ces concours, mais aussi ceux candidats ... à la Liste d'Aptitude !

Malgré tout il faut savoir persévérer - sans se décourager - dans le renouvellement de sa candidature pendant de nombreuses années pour obtenir la promotion. En prenant soin chaque année de déposer un nouveau dossier de candidature complet, et dans les temps.

La lettre de motivation est, en particulier, impérative.

Malgré les demandes réitérées du SNALC cette promotion se fait toujours, hélas, sans barème de sélection initiale.

Les critères sont les suivants, dans l'ordre d'importance :

- l'investissement personnel dans la vie de son établissement et de l'académie, par des activités de tuteur, de formateur, de conseiller pédagogique, connues et reconnues de l'Inspection ...
- une bonne note pédagogique, avec des minima propres à chaque discipline (56 en lettres classiques, 55 en lettres modernes, 53 en mathématiques, etc, consulter le SNALC) , et une note de préférence de moins de cinq ans. Alors qu'hélas il n'est pas rare que des collègues soient pénalisés par des inspections remontant à dix, voire quinze ans !
- de préférence l'accès au corps des certifiés par concours,
- l'admissibilité ou la bi-admissibilité à l'agrégation,
- l'échelon, l'ancienneté, l'âge,
- la continuité de candidature,
- le rang de l'année précédente ...

Loïc VATIN,
Commissaire Paritaire Académique

12 HEURES POUR TOUS LES AGREGES
15 HEURES POUR TOUS LES CERTIFIES
Une demande réaliste ... à l'heure de la R.T.T. pour tous !

NOTES ADMINISTRATIVES DES AGREGES

La Commission de révision des notes ... 2002/2003 s'est tenue le 4 novembre. Les demandes de révision légitimes - inadéquation entre d'une part une note basse ou bloquée ou augmentée de moins d'un demi-point, et d'autre part des " pavés " Très Bien et une appréciation correcte ou élogieuse - ont été satisfaites en Commission.

Rappelons que la Commission et le recteur n'ont à modifier - éventuellement - et toujours dans le sens d'une augmentation, au pire la note issue de la proposition du chef d'établissement sera maintenue sans changement - que la seule note.

L'appréciation relève, elle, du seul chef d'établissement - sauf cas très particuliers d'appréciation diffamatoire, injurieuse, ou d'allusions à des congés de maternité, congés réguliers, ou à des activités syndicales, politiques, ou à des opinions ...

Attention, les avancements d'échelon se " jouent " souvent à égalité de note, à l'âge : même un seul dixième de point peut faire la différence ! C'est chaque année, et non pas l'année où vous êtes promouvable (c'est trop tard !), qu'il vous faut veiller à faire augmenter régulièrement votre note et à déposer une requête en révision.

ECHELONS CERTIFIES

A la Commission Paritaire du 6 février, les élus SNALC ont, en intervention initiale, demandé :

- le retour aux anciens rythmes d'avancement dans les échelons de fin de carrière, plus favorables que ceux imposés, hélas, par la réforme Jospin,
- qu' à tous les échelons on ne progresse plus à trois vitesses, mais à seulement deux vitesses, les plus favorables, grand choix et choix,
- un réexamen automatique de la note pédagogique au moins tous les deux ou cinq ans, pour les nombreux collègues irrémédiablement pénalisés par des inspections trop anciennes,
- le bénéfice de trois mois supplémentaires d'ASA, pour certains collègues des établissements "prévention violence" actuellement pénalisés de ces trois mois par le calcul du rectorat.

Jean-Claude GOUY
Commissaire Paritaire Certifié

Attention, saisie des demandes et des vœux pour le mouvement intra, y compris les préférences des actuels Titulaires Remplaçants du 9 au 28 avril
Pour être conseillé et pour être soutenu en commission envoyez la fiche syndicale

MUTATIONS INTER LES CAS MEDICAUX ...

Les élus SNALC ont défendu activement vos demandes de priorité médicale en commission nationale.

Nous avons demandé un Groupe de Travail académique, pour pouvoir intervenir encore plus efficacement : refus, hélas, du rectorat ...

Hélas, car on sait que les avis du médecin du rectorat se caractérisent par leur manque de détails et par le vague de leur argumentation !

Quasi toutes les demandes de priorité pour passer sur Paris ont également été refusées ...

